



Paris, le 30 Septembre 2019

Communiqué de presse

Mise en Bourse de Verallia – Projet Jéroboam

A la suite de la publication, sur le site de l'AMF, de la Note d'Opération relative à la cotation en bourse des actions de Verallia, la CGT et la CFE-CGC souhaitent attirer l'attention des autorités de marché et des investisseurs qui envisagent d'acquérir des actions de Verallia, sur les éléments suivants, à lire en conjonction avec notre communiqué du 19 Septembre 2019 :

- Malgré nos nombreuses propositions de négociations, la direction générale et les actionnaires de Verallia continuent leur opération de mise en bourse sans prendre en compte les propositions constructives des salariés pour une mise en bourse socialement et environnementalement responsable de Verallia (projet « Jéroboam », www.projetjéroboam.com).
- L'opération telle qu'elle est proposée ne présente donc pas les caractéristiques susceptibles d'attirer, au capital de Verallia, les investisseurs sensibles aux considérations environnementales, sociales et de gouvernance que les salariés appellent de leurs vœux.
- Le poids de la France au capital va diminuer de 10% à entre 7,3 et 7,6% du capital, diminuant encore sa capacité à faire entendre la voix de la responsabilité sociale et de l'ancrage dans les territoires.
- La fourchette de valorisation indiquée dans la Note d'Opération paraît beaucoup trop élevée, résultant de l'application à un EBITDA surévalué (€ 610m en 2019) d'un multiple situé en haut de la fourchette de l'industrie (8,2x pour la fourchette basse). L'EBITDA de € 610m, ne prends en effet en compte aucune des mesures demandées par les salariés en matière d'amélioration des conditions de travail, de développement des activités de recherche, et de formation, entre autres, dont nous estimons le coût à € 90m annuels environ.
- Le programme d'investissement futur, tel qu'il transparaît du document d'enregistrement, sera insuffisant pour mener à bien les investissements de rattrapage nécessaires en particulier en termes de santé et de sécurité des travailleurs, que nous estimons à € 100m.
- Aucune prime exceptionnelle n'est prévue pour les salariés du groupe à l'occasion de la mise en bourse. L'intégralité de la valeur d'entreprise créée entre autres au travers d'une gestion court-termiste durant la période de contrôle du capital par Apollo, revient donc aux actionnaires, au mépris des recommandations de France Invest, et du simple



bon sens : la plus-value réalisée par les actionnaires, sur la base de la fourchette de valorisation indiquée et des informations dont nous disposons sur la valorisation d'entrée, sera comprise entre € 2,4 et € 2,8Bn, soit environ 5 années de salaire pour l'ensemble des salariés du groupe. Jéroboam propose une prime de 5 mois de salaire pour l'ensemble des salariés, soit un coût de € 200m.

- La totalité de sommes investies par les actionnaires entrant à l'occasion de la mise en bourse, soit € 911m dans la fourchette basse, ira aux actionnaires sortants. Rien n'est prévu pour augmenter les fonds propres de l'entreprise et la rendre plus manœuvrante pour des investissements, qu'ils soient de rattrapage ou stratégiques. Il est à craindre que la reconstitution d'une force de frappe financière passe par une amélioration de l'EBITDA et donc des efforts de productivité que les salariés du groupe ne sont pas prêts à fournir. Jéroboam propose que la mise en bourse comporte une composante augmentation de capital de € 600m.
- L'équipe en charge de la mise en bourse, et en particulier l'équipe de direction générale et certains managers, étaient très fortement motivés à une maximisation du prix d'introduction, au travers de la détention importante du capital avant opération : 6,7% soit de l'ordre de € 180m au prix d'introduction considéré. Cela n'apparaît que de manière très diluée dans l'information mise à disposition du public.
- Les mécanismes de rémunération variable des dirigeants prévus pour l'avenir font une part trop importante à la réalisation d'objectifs liés à la performance financière, au détriment de la performance sociale et des considérations environnementales.
- L'information concernant le climat social est selon nous incomplète, comme indiqué dans notre communiqué du 19 Septembre. Nous avons communiqué à l'AMF certains éléments complémentaires qui nous paraissent devoir être pris en compte, en particulier concernant les nombreux acquis sociaux qui ont été remis en cause par la direction générale depuis 2 ans. De la même manière, aucune mention n'est faite des propositions des salariés au travers du projet Jéroboam. Et conséquemment aucune mention de la détérioration du climat social qui se développe dans l'entreprise en France et en Europe en particulier en raison de la manière dont a été conduit le processus de mise en bourse.

Les représentants des salariés ont demandé la réunion d'urgence du Comité d'entreprise européen. S'il n'est pas convoqué, ou si les réponses qui lui seront données ne sont pas satisfaisantes, la CGT et la CFE CGC indiquent qu'elles engageront résolument, après la mise en bourse, leurs actions sur le terrain, dans les établissements français, et au travers de leurs échanges avec la représentation du personnel en Europe et dans le monde, pour faire valoir les propositions du projet Jéroboam.

Elles indiquent que, compte-tenu de leur expérience désastreuse, en matière de dialogue social, avec l'équipe dirigeante actuelle, il est à craindre que ces actions aient, dans les prochains mois, et années, un impact très défavorable sur la performance financière de l'entreprise.

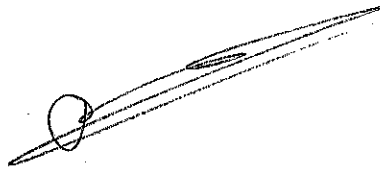
La meilleure solution pour l'entreprise, et pour la qualité de son interaction future avec les marchés financiers, serait donc que le processus actuel d'introduction en bourse soit suspendu, et que l'ensemble des parties prenantes se mette autour de la table pour une négociation constructive et concrète visant à prendre en compte les propositions de Jéroboam dans la mise en bourse.

Il est encore temps pour faire de Verallia une entreprise modèle en matière de responsabilité sociale et environnementale, avec un plein engagement de son capital humain, et donc une entreprise aussi attractive que possible pour les investisseurs à forte sensibilité ESG que les salariés du groupe appellent de leurs vœux. Et il est encore temps pour bpifrance de jouer pleinement le rôle que lui confère ses statuts.

La CGT et la CFE-CGC se tiennent à la disposition de l'ensemble des parties prenantes pour ce faire.



Dominique Spinali,
Délégué central CGT
06 40 69 59 76



Mohammed Oussedik,
Secrétaire général CGT
Verre Céramique
06 59 66 44 09



Anthony Chêne,
Président du syndicat CFE-
CGC Chimie Lyon
06 99 64 70 04

Contacts conseils :

Christophe Clerc, Descartes Legal, **06 23 15 25 72**

François Faure, NewCode, **+44 7496 265111 / 06 73 33 50 88**



Annexe : Principales propositions de Jéroboam

Société à Mission	Adoption des dispositions de la Loi Pacte concernant les sociétés à mission, avec pour Verallia une mission visant à développer des contenants en verre et leurs processus de production d'une manière toujours plus bénéfique pour la planète, les consommateurs et les employés
Gouvernance	Mise en place d'une gouvernance plus équilibrée avec une forte représentation et responsabilisation des salariés
Dialogue Social	Etablissement des meilleures pratiques en matière de dialogue social au niveau mondial
Projet d'Entreprise	Rattrapage du retard accumulé en matière d'équipements de sécurité et de santé des travailleurs, refonte des cycles de production pour diminuer la pénibilité, collaboration avec le laboratoire de recherche de Saint-Gobain, développement de l'Ecole Verrière, développement du recyclage
Partage de la valeur	Développement de l'actionnariat salarié, généralisation des systèmes d'intéressement et de participation au niveau mondial, prime exceptionnelle pour les salariés à l'occasion de la mise en bourse représentant 10% de la plus-value pour les actionnaires